

LE CHO

N°80



MEILLEURS — 2026 — VOËUX



L'ÉDITO du Maire

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour 2026. Que cette nouvelle année soit porteuse de projets, de solidarité et de moments partagés.

Ce numéro de janvier revient largement sur la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 18 janvier dernier. Ce rendez-vous a revêtu une dimension toute particulière, puisqu'il s'agissait de ma dernière cérémonie des vœux en tant que maire, ayant fait le choix de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Ce moment a été l'occasion de revenir sur les actions menées et les projets aboutis au cours du mandat, fruits d'un engagement collectif au service de notre commune. La suite s'écrit désormais avec l'équipe qui sera élue en mars. À ce titre, je souhaite rappeler combien il est essentiel de participer au vote : s'exprimer par les urnes, c'est contribuer à la vie démocratique locale et choisir celles et ceux qui porteront l'avenir de notre commune.

La vie locale continue de s'exprimer à travers de nombreux rendez-vous culturels. En février et mars, nos troupes théâtrales locales retrouveront la scène, témoignant une nouvelle fois de la vitalité associative et culturelle de Divatte-sur-Loire. Je vous incite vivement à prendre vos places.

Par ailleurs, je souhaite attirer votre attention sur les travaux en cours sur les ponts de Mauves, susceptibles d'entraîner des perturbations de circulation. Nous vous invitons à vous renseigner en amont avant d'emprunter cet itinéraire.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne lecture à toutes et à tous.



*Christelle BRAUD
Maire*

Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire

L'ÉCHO N°80

sommaire

04

Découvrez
l'agenda culturel



07

Le discours des
vœux

11

Actualités



16

Les sorties
cinéma



www.divattesurloire.fr



www.facebook.com/divattesurloire



www.instagram.com/divattesurloire



Mairie Divatte-sur-loire

Abonnez-vous à la newsletter sur www.divattesurloire.fr
et recevez chaque mois L'ECHO par mail !

MAIRIE SIÈGE

10 rue Mériadec Laënnec, La Chapelle Basse-Mer
44450 Divatte-sur-Loire
Tél. 02 40 33 34 00 - Mail : mairie@divattesurloire.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h
Toute correspondance doit être adressée à la mairie siège.

MAIRIE ANNEXE

1 rue du Vieux Moulin, Barbechat
44450 Divatte-sur-Loire
Tél. 02 40 06 35 12
Sur rendez-vous uniquement

" Divatte-sur-Loire – L'Echo " magazine édité par
la commune de Divatte-sur-Loire

Directeur de la publication :
Christelle BRAUD, Maire

Responsable de la rédaction :
Service communication

Mise en page :
Service communication

Imprimeur :
Imprimerie Planchenault
ZI Château rouge
44522 Mésanger

Tirage :
1600 exemplaires

Crédits photos : mairie de Divatte-sur-Loire, Freepik
Février 2026

Dépôt légal février 2026

Gratuit

Numéro ISSN : 2647-5499



Correspondants presse

Ouest France
Isabelle CHARTIER
Tél. 06 50 86 31 57 - ich44@hotmail.fr

L'Hebdo de Sèvre & Maine
Aurélien SELLIER
clp.hebdo.sevreetmaine@gmail.com

Presse Océan
Léonie BROSSAUD
leonie.brossaud@gmail.com

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Pharmacie de garde	32 37
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Police municipale	06 20 26 11 68
Urgences européennes	112
Urgences européennes pour les sourds et malentendants	114

À voir, à faire...

LA TROUPE DES GRANDS ENFANTS PRÉSENTE SA NOUVELLE PIÈCE « JACQUES A DIT » DE MARC FAYET

La Troupe des Grands Enfants de Barbechat aura le plaisir, comme chaque début d'année, de vous accueillir fin janvier et début février 2026 pour sa représentation théâtrale à la salle du Bois Guillet, Barbechat – Divatte-sur-Loire.

Synopsis :

La petite bande d'amis du Val Fleuri a grandi et vieilli. Vingt ans après, leurs relations se sont un peu distendues et l'invitation de l'un d'entre eux, sorte de leader charismatique parti à l'étranger, les réunit une fois encore, la dernière peut-être.

Les représentations auront lieu à la salle municipale du Bois Guillet à Barbechat les :

- Samedi 31 janvier à 20h30
- Dimanche 1^{er} février à 15h00
- Vendredi 6 février à 20h30
- Samedi 7 février à 20h30
- Dimanche 8 février à 15h00

Un bar et un stand pâtisseries vous permettront de vous désaltérer et de vous restaurer avant et après la représentation, ainsi que pendant l'entracte.

La Troupe des Grands Enfants vous y attend nombreux !

Tarifs : adultes : 8 € - enfants (8 à 15 ans) : 5 €

Réservation à partir du 2 janvier par mail à tdgebarbechat@gmail.com ou par téléphone au 07 70 66 65 61 ou 06 73 03 99 65 (laissez un message en précisant votre nom, la date de la séance choisie et le nombre de places adultes et/ou enfants).

Lieu : salle du Bois Guillet, 12 rue du Bois Guillet, Barbechat, Divatte-sur-Loire



Le THÉÂTRE DU POINT ROUGE PRÉSENTE « LES CRAPAUDS FOUS » Du 7 au 28 mars

Le Théâtre du Point Rouge jouera 12 représentations de la pièce de Mélédy Mourey, mise en scène par Marie Géoist.

Synopsis :

Une incroyable supercherie pour tromper les nazis !

1990, New York.

Une étudiante en psychologie interroge Stanislaw, médecin à la retraite, sur le passé de son grand-père Eugène pendant la Seconde Guerre mondiale.

1940, Pologne.

Deux jeunes médecins, Eugène Lazowski et Stanislaw Matulewicz, imaginent un stratagème audacieux autour d'un vaccin pour sauver les habitants de leur village.

Inspirée d'une histoire vraie, « Les Crapauds fous » mêle humour, émotion et suspense dans une aventure humaine vibrante, où la folie devient une arme et la ruse, un acte de courage.

Tarif : adultes : 10€ - enfants (-16 ans) : 3 €

Lieu : espace Jacques Demy, 11 rue du Stade, Divatte-sur-Loire

Réservation : ouverture de la billetterie internet dès le 1^{er} février (paiement sécurisé) sur www.theatredupointrouge.com et des permanences à l'espace Jacques Demy à partir du 21 février. Sur place les samedis de 10h à 13h (+ d'infos au 09 65 20 44 91).



L'EMISSION COOLTURELLE

Mercredi 11 février - 19h00

L'équipe de la médiathèque vous donne rendez-vous pour une soirée rythmée par la présentation de coups de cœurs littéraires de vos bibliothécaires, mais aussi, si vous souhaitez y participer, des vôtres. De quoi repartir avec plein d'idées de lectures !

En direct du point lecture de Barbechat (mairie annexe).

Entrée libre et gratuite - tout public



APRÈS-MIDI JEUX EN FAMILLE

Samedi 14 février - de 14h00 à 17h00

Venez nous rejoindre pour une après-midi ludique et conviviale. En famille ou entre amis, plongez dans l'univers des jeux de société et partagez des moments inoubliables.

Petits et grands, il y en aura pour tous les goûts !

A l'espace COOLTurel, rue du Calvaire, Divatte-sur-Loire



JEUX VIDÉO COMPÉT'

MERCREDI COOP' SUR IBB ET OBB

Mercredi 18 février - de 15h30 à 17h30

Dans un monde énigmatique où la gravité change sans cesse, coopérez avec votre duo pour arriver au bout des niveaux ! Tombez en haut, sautez en bas... Et alliez-vous pour résoudre les énigmes de cet univers aux musiques toutes douces et aux décors pleins de poésie !

A l'espace COOLTurel, rue du Calvaire, Divatte-sur-Loire

Tout public



CROQU'LIVRES : LECTURE POUR LES TOUT-PETITS

Samedi 21 février - 10h15 - La Chapelle Basse-Mer

Mercredi 25 février - 10h15 - Barbechat (mairie annexe)

Un moment de douceur pour les enfants de 0 à 6 ans !

Bénévoles et bibliothécaires vous font découvrir 3 ou 4 albums jeunesse pour éveiller l'imagination et partager le plaisir de lire en famille.

Entrée libre et gratuite - tout public



ATELIER CRÉATIF - PIERRE, FEUILLE, CISEAUX

Mercredi 25 février - 15h00

Un moment de création et d'imagination autour du papier, du collage, de la découpe et du pliage. Les enfants sont accompagnés pas à pas pour réaliser une création.

Un atelier idéal pour petites mains curieuses et grands rêveurs !

A l'espace COOLTurel, rue du Calvaire, Divatte-sur-Loire

A partir de 4 ans - sur réservation : 02 40 33 37 93 - mediatheque@divattesurloire.fr



RETOUR SUR...



Les 12, 13 et 14 décembre, Divatte-sur-Loire a célébré Noël lors d'un week-end festif et convivial. Soirée animée le vendredi à La Chapelle-Basse-Mer, spectacle pour les enfants le samedi et marché de Noël à Barbechat tout le week-end ont rythmé ces temps forts. La commune s'est également parée de décorations réalisées par les enfants et les associations ACA, Divapatch, Comité des Fêtes de Barbechat et Le Souffle d'Océane, créant une ambiance chaleureuse et festive.



Le 18 décembre dernier, l'Espace COOLtural et le foyer La Passerelle ont présenté officiellement le livre "BO le robot", fruit d'un projet créatif mené par les résidents du foyer avec l'équipe de la médiathèque. Cet événement a permis de découvrir cette œuvre collective née de leur imagination, et d'échanger avec les participants autour de cette belle aventure artistique. Une soirée conviviale pour célébrer la créativité et le travail d'équipe !



À l'initiative de l'échap'Jeunes, des jeunes de 10 à 12 ans se sont mobilisés chaque mercredi de décembre pour confectionner 14 boîtes de Noël destinées aux personnes isolées. Sensibilisés aux valeurs de solidarité, ils ont rempli chaque boîte de vêtements chauds, de produits d'hygiène, de gourmandises, de petits jeux et de mots doux personnalisés, avant de les offrir aux Restos du Cœur de Vallet. Une belle action collective, portée par l'énergie et la générosité des jeunes, pour apporter un peu de magie à Noël.



L'épisode neigeux du 6 janvier dernier a offert à la commune un manteau blanc exceptionnel.



Le 5 décembre dernier, dans le cadre du Téléthon, les élèves de l'école Notre-Dame se sont mobilisés pour une belle action de solidarité. Après un travail de sensibilisation en classe sur les maladies génétiques et l'importance de la recherche médicale, ils ont participé à une marche solidaire et remis leurs dons.

LE discours des vœux

L'année 2025, dernière du mandat, a été celle de l'achèvement et de la finalisation de nombreux projets engagés depuis six ans. Élus et agents ont été pleinement mobilisés pour mener ce travail à son terme. À l'occasion de ces vœux 2026, je souhaite simplement revenir sur cette année dense et saluer l'engagement collectif qui a permis d'en concrétiser les étapes essentielles.

En matière de patrimoine bâti, l'année 2025 a été marquée par l'achèvement de l'extension du centre technique municipal, livrée à la fin de l'été. Ce projet avait un objectif simple : améliorer les conditions de travail et l'organisation des équipes en libérant le bâtiment existant de l'ensemble des véhicules et matériels. Les agents disposent désormais d'un garage de 580 m², adapté aux besoins du service. Cette opération a également permis la construction d'un garage de 130 m², financé par la Communauté de communes Sèvre et Loire et destiné à la Protection Civile. Dans une démarche de développement durable, 380 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture des nouveaux bâtiments, renforçant notre capacité d'autoconsommation énergétique. Enfin, nous avons poursuivi l'adaptation de nos bâtiments communaux pour les rendre conformes à la réglementation en matière d'accessibilité, un chantier aujourd'hui quasiment finalisé et essentiel pour garantir l'accueil de tous.

En matière de voirie et d'éclairage public, l'année écoulée a été jalonnée de réalisations importantes. Les travaux d'aménagement des rues bordant le nouveau lotissement de la Garenne sont désormais achevés : installation du réseau d'eaux pluviales, retraitement de la chaussée, effacement des réseaux aériens, création d'un nouvel éclairage public, élargissement de la voie pour intégrer un trottoir partagé piétons-vélos, sans oublier l'aménagement de deux carrefours giratoires pour sécuriser les circulations. Dans le même temps, les travaux de la rue du Bois Guillet ont débuté, avec l'effacement des réseaux puis la requalification complète de la voie ultérieurement. Nous avons également poursuivi la modernisation de l'éclairage, avec la rénovation des installations du complexe sportif, du hall de tennis et du terrain synthétique. Enfin, un partenariat a été conclu avec la société NEOEN pour accompagner le projet de stockage d'électricité au carrefour des Fauchis, marquant une étape significative en matière d'innovation énergétique.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, nous avons acquis un terrain derrière la mairie siège (au 34 rue du Calvaire), qui devrait nous permettre de poursuivre notre politique d'aménagement du territoire dans les années à venir. Cela nous permettra ainsi de bénéficier d'un nouvel îlot de fraîcheur en cœur de bourg.

Nous poursuivons le chantier d'aménagement du centre-bourg de Barbechat, qui a débuté en juillet 2024. Cette initiative vise à dynamiser le cœur de bourg afin d'accueillir de nouveaux habitants et favoriser l'installation d'activités économiques, tout en préservant les services existants. Le projet se concentre sur deux périmètres de 2 200m², situé entre les rues Ste Anne, du Bois-Guillet et du Patronage.

Un partenariat avec le bailleur social Atlantique Habitations a permis la définition d'un programme de logements locatifs aidés, d'une cellule commerciale et des deux cabinets

« Le centre-bourg de La Chapelle Basse-Mer va lui aussi connaître un changement de physionomie [...] qui prévoit la construction d'une centaine de logements et d'espaces commerciaux. »

paramédicaux. Le projet inclut notamment la construction d'un bâtiment avec un commerce au rez-de-chaussée et 13 logements répartis sur trois niveaux, ainsi qu'un second bâtiment comprenant des logements. La demande de logements aidés étant très élevée sur la commune, 18 logements seront malheureusement insuffisants pour répondre aux besoins. C'est pourquoi d'autres programmes sont à l'étude ou déjà lancés (rue d'Anjou, rue du Calvaire, lotissement la Garenne).

Une placette devrait également être aménagée autour de l'église pour en faire un lieu de rencontres, avec des aménagements paysagers et la conservation d'arbres existants. Le projet met l'accent sur une intégration harmonieuse entre les espaces publics et privés, en tenant compte de l'esthétique et de l'accessibilité.

Le centre-bourg de La Chapelle Basse-Mer va lui aussi connaître un changement de physionomie. Il s'apprête en effet à évoluer avec ce que nous nommons le projet « Mériadec 2 », qui se concrétise après plusieurs années d'études. Pour rappel, le projet « Mériadec 1 » avait permis la construction d'un bâtiment accueillant une trentaine de logements, un parking, le multi-accueil municipal Roule Galette et le tiers-lieu Le Nid. Cette phase 2, portée par le groupe immobilier Pichet, prévoit la construction de trois ensembles immobiliers incluant une centaine de logements et des espaces commerciaux, dans le respect des orientations d'aménagement définies par la commune.

Dans le détail, le projet d'aménagement inclut la démolition d'un front bâti ancien, afin de permettre la réalisation de logements variés (accession à la propriété et logements aidés) et de 285 m² de surfaces commerciales en rez-de-chaussée. Chaque logement disposera de son propre stationnement et d'un balcon. Le projet intègre également la création d'un espace vert public, accessible à tous les habitants, ainsi que des liaisons douces visant à favoriser les déplacements piétons et cyclables. Les nouveaux bâtiments seront implantés en recul de 7 mètres par rapport aux façades actuelles des anciens commerces.

La commune et l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique (EPFLA) ont mutualisé leurs moyens pour acquérir un foncier suffisant, représentant un peu plus de 4000 m². Désormais copropriétaires de ce terrain, ils ont pu signer une promesse



Perspective du projet « Mériadec 2 »

de vente avec le groupe Pichet. Ce dernier a, avant toute signature, soumis une proposition architecturale, validée par le Conseil municipal.

Les travaux de démolition ont commencé récemment au niveau des numéros 23 à 26 de la place de l'église (anciennes boutiques et logements communaux) avec toutefois un aléa qui a décalé le planning initial, mais le démarrage du chantier ne devrait pas être impacté. Ce dernier devrait en effet démarrer fin 2026, avec une livraison des bâtiments prévue en 2028. Ce calendrier volontariste permettra de bénéficier du fonds « Les Maires bâtisseurs », un dispositif d'aide à la relance de la construction de logements.

Cette opération viendra notamment répondre aux enjeux de parcours résidentiel, en proposant des logements adaptés aux personnes âgées souhaitant quitter une maison trop grande pour un habitat plus modeste et central, ainsi qu'aux jeunes et aux primo-accédants.

En matière de logements, débute également la construction de 11 logements rue d'Anjou. Nous avons également un projet de construction de 8 logements situés sur l'ancien site du centre social rue du Calvaire, à l'arrière de la médiathèque.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement Développement Durable de la commune, à l'issue d'un travail de concertation avec les agents et les élus, nous avons défini 40 actions réparties en 6 enjeux. Ce plan d'actions représentera 6,8 millions d'euros pour la période 2026-2032. Il vise ainsi à répondre aux enjeux de réduction des déchets (sobriété numérique, suppression du plastique...), favoriser les mobilités douces, cultiver une sobriété en matière de consommation d'énergie et d'eau (réguler le chauffage et la climatisation dans les bâtiments communaux, adapter les horaires d'éclairage public...), végétaliser la commune (créer des îlots de fraîcheur, préserver les arbres...), viser une efficacité énergétique (rénover nos bâtiments, suivre les consommations d'énergie...) et enfin développer l'usage des énergies renouvelables.

Nous avons déjà abouti certaines actions de notre PPI Développement Durable. Ainsi, nous avons finalisé le très important chantier de construction des pistes cyclables : la passerelle vers Mauves-sur-Loire, la Coulée verte, le boulevard Pasteur et entre les deux centres bourgs. Cette démarche, menée en collaboration avec le Département, la Communauté de communes Sèvre et Loire et les autres communes du territoire, s'inscrit dans une logique de développement durable. Elle a pour objectifs de préserver le cadre de vie, la santé et l'environnement, tout en privilégiant les déplacements doux sécurisés. Ces liaisons permettent de favoriser des modes de déplacement alternatifs à l'utilisation de la voiture et des véhicules à moteur thermique.



Nouvelles structures de jeux sur le site du Perthuis Churin

« **Nous menons également une politique volontariste en matière de gestion des déchets [...]. Ainsi, sur les sites de loisirs du Perthuis Churin et de la Pierre Percée, [des conteneurs de tri ont été installés au niveau des parkings.] »**

Toujours dans le cadre de notre PPI Développement Durable, nous avons réalisé des travaux de renaturation de l'esplanade Jacques Demy, dont l'objectif était de lutter contre les îlots de chaleur urbains et d'améliorer le cadre de vie. Jusqu'alors imperméabilisée à 87%, l'esplanade a été profondément transformée pour ramener ce taux à 27% seulement. Cela permet de redonner toute sa place à la nature au cœur de la ville. Le réaménagement a permis de revaloriser l'entrée de la place, créer un îlot de fraîcheur, aménager un espace de détente et de convivialité accessible à tous.

Nous menons également une politique volontariste en matière de gestion des déchets. Ainsi, sur les sites de loisirs du Perthuis Churin et de la Pierre Percée, afin de simplifier les points de collecte et permettre le tri sur les sites naturels, les nombreuses poubelles de tout venant ont été supprimées au profit de conteneurs de tri situés sur les parkings. Les usagers peuvent désormais trier leurs déchets via ces conteneurs trois flux (emballages, verre et déchets tout-venant).

Le plan de végétalisation est aussi une composante importante de notre PPI Développement Durable. La municipalité s'est engagée dans une démarche de préservation de la biodiversité à travers diverses actions, dont la végétalisation des zones urbaines. En réduisant les espaces minéralisés comme le béton au profit d'une végétation judicieusement choisie, de nombreux bénéfices sont obtenus pour la santé humaine et pour celle des éco systèmes. Nous avons ainsi planté des essences endémiques plus résistantes aux sécheresses à Barbechat, afin de remplacer deux magnolias qui avaient succombé au manque d'eau causé par les sécheresses successives. Une pépinière a été installée dans la Coulée verte ; elle a pour vocation de récupérer de jeunes arbres prélevés dans le milieu naturel afin de faciliter leur croissance dans cet environnement peu anthropisé. Ils y sont conservés 2 à 3 ans avant d'être replantés dans différents espaces communaux. Nous avons transformé certaines zones végétalisées, comme les massifs du boulevard Pasteur, ce qui a permis de libérer du temps et des moyens pour les agents qui peuvent travailler à valoriser des zones à plus fort potentiel. Nous avons également installé une pergola végétalisée afin d'apporter de l'ombre et de la végétation sur la place de l'église de La Chapelle Basse-Mer.

Dans le cadre de notre plan de gestion différenciée, nous avons réalisé une cartographie des différents espaces dont l'entretien est assuré par la commune. Cette analyse nous a permis de définir des classes d'entretien en fonction de la localisation, de l'usage, de la fonction et des caractéristiques des différents espaces, afin de réaliser « le bon entretien au bon endroit », objectif central de la gestion différenciée.

Nous nous sommes portés partenaires du Syndicat Loire Aval (SYLOA) pour réaliser un chantier de renaturation du ruisseau La Boisardière. Ces travaux avaient comme objectif de se rapprocher le plus possible des caractéristiques et du fonctionnement naturel du cours d'eau, afin de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau, à une meilleure résilience face au changement climatique et au développement de la biodiversité locale. En effet, le cours d'eau avait perdu sa naturalité : très rectiligne, il n'était plus dans son talweg (lit naturel du cours d'eau), et subissait donc en période de sécheresse des assècs

importants et devenait torrentiel durant les fortes pluies. L'eau y était particulièrement dégradée. Les différents aménagements ont permis d'améliorer les potentialités d'accueil de plusieurs mares pour tout un cortège d'espèces animales et végétales dépendantes de ce type de milieu. Ce chantier a pu bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, dans le cadre de l'appel à projets pour le rétablissement de la continuité écologique.

Le canal des Bardets, aussi appelé boire de la Roche, est un ouvrage artificiel conçu pour évacuer les eaux pluviales de la vallée vers la Loire, en passant par Saint-Sébastien-sur-Loire, Saint-Julien-de-Concelles, Basse-Goulaine et le marais de Goulaine. Bien qu'artificiel, ce canal bénéficie du statut de « cours d'eau » accordé par les services de l'État, ce qui interdit toute modification de sa structure. Aujourd'hui, le canal ne remplit plus correctement sa fonction : son écoulement est ralenti par des embâcles, l'envasement et la prolifération de plantes invasives. Ces obstacles provoquent des inondations des terres avoisinantes lors de fortes précipitations, une situation qui a suscité de vives critiques de la part des agriculteurs. Les communes de Divatte-sur-Loire et Saint-Julien-de-Concelles, en collaboration avec les services de l'État, étudient les solutions possibles pour améliorer l'hydraulique du canal. Seules deux interventions sont autorisées sans étude préalable : le retrait des embâcles et la lutte contre les plantes invasives. Toute autre intervention mécanique sur les rives ou le fond du canal est interdite sans une étude d'ensemble conforme à la Loi sur l'eau. Un cabinet spécialisé, Hydratop, a été choisi pour identifier les points sensibles du canal et proposer un plan d'intervention. Les coûts prévus étant élevés, une stratégie pluriannuelle est en cours d'élaboration.

En fin d'année 2025, nous avons achevé la campagne de reprise de concessions abandonnées dans le cimetière de La Chapelle Basse-Mer. Au total, 28 tombes ont été concernées par cette opération. Parmi elles, 24 emplacements ont été réaménagés afin de pouvoir accueillir de nouveaux défunts, tandis que 4 emplacements ont été rendus disponibles pour l'aménagement des allées.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'organisation et l'entretien du cimetière, tout en poursuivant un objectif de végétalisation et d'embellissement de cet espace de recueillement. Cela permet notamment de mieux entretenir les tombes abandonnées ne pouvant être désherbées par exemple.

Les restes des défunts issus des tombes reprises ont été rassemblés dans des reliquaires individualisés, puis déposés dans l'ossuaire communal, conformément à la réglementation en vigueur.

Notre projet de mandat phare est la restructuration du groupe scolaire Robert Doisneau, dont les travaux devraient être finalisés pour la rentrée 2026. A terme, c'est l'ensemble du groupe scolaire qui aura bénéficié de réaménagements ou été agrandi. Côté élémentaire, le programme prévoit notamment un nouveau hall d'accueil, la création de trois classes supplémentaires, un nouveau préau et une rénovation des sanitaires. Côté maternelle, une nouvelle salle de sieste a été créée et une salle de motricité est en construction. Cette dernière pourra d'ailleurs être utilisée par des acteurs associatifs et culturels grâce à une entrée indépendante. La construction d'un nouveau bâtiment périscolaire et ALSH est aussi prévue. La végétalisation de l'ensemble du site est également au programme. Enfin l'ensemble du site sera redéfini pour une meilleure gestion des flux et la sécurité des enfants.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, une nouvelle tarification de la restauration scolaire s'applique pour les services de restauration à l'école et d'accueils de loisirs 10/15 ans. Ce choix s'inscrit dans un souci d'équité sociale et

« [Le] nouveau terrain multisports situé devant l'école de Barbechat [...] bénéficie à l'école et est accessible aux usagers en libre service 24/24. »

d'harmonisation des services, afin d'adapter le coût des repas aux ressources des familles. La restauration scolaire est un service public facultatif mais néanmoins nécessaire aux familles. C'est également un espace privilégié d'apprentissage pour les enfants. Cela recouvre de multiples enjeux : accès à une alimentation équilibrée (condition nécessaire de l'apprentissage scolaire), éducation à l'alimentation et santé publique, lutte contre la pauvreté, articulation entre vie familiale et professionnelle, apprentissage de la citoyenneté. Il est essentiel que chaque enfant puisse y avoir accès.

Depuis le mois de janvier 2025, nous avons fait le choix de transformer l'accueil de loisirs 10/13 ans en accueil de loisirs 10/15 ans. Ce choix permet de concentrer les moyens et l'accompagnement sur une tranche d'âge clé : les collégiens. Cet élargissement de service traduit la volonté de la municipalité de fournir un service public de proximité, adapté aux besoins réels des jeunes. Cette réorganisation vise à répondre aux attentes des familles et à offrir un cadre d'accompagnement cohérent à une tranche d'âge en pleine évolution.

Toujours à destination de notre jeune public, nous avons mené un travail sur les jeux de plein air : nous avons supprimé les jeux dangereux, réalisé des travaux d'amélioration sur d'autres jeux ou acheté de nouvelles structures.

Nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont bien pris leurs marques depuis une année et ont mené différentes actions. Au programme : participation aux cérémonies de commémoration (8 Mai, 11 Novembre), distribution de muguet aux aînés de la commune, visite du Sénat, organisation d'Olympiades...

Dans le domaine du sport, nous avons inauguré en septembre dernier notre nouveau terrain multisports situé devant l'école de Barbechat. Ce terrain permet de pallier un déficit d'installations sportives sur la commune de Barbechat. Il bénéficie à l'école et est accessible aux usagers en libre-service 24/24. Ce projet a bénéficié du soutien de la Région Pays de



Terrain multisports devant l'école La Clé des Champs

« La commune est désormais équipée de 18 caméras de vidéo protection urbaine. »

la Loire, à travers une subvention de 15 595€.

En juin, nous avons participé à la 4^e édition de Débord de Loire avec un grand succès, puisque près de 1000 visiteurs sont venus chaque jour profiter des animations organisées par la commune.

Toujours dans une volonté d'animer notre site de La Pierre Percée, nous avons reconduit pour 3 années l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) avec la guinguette, avec un partenariat plus étroit sur la programmation.

Depuis le mois de novembre, la médiathèque propose un nouveau service d'aide à la création. Pensé pour tous les esprits créatifs, curieux, débutants ou passionnés confirmés, ce service innovant accompagne petits et grands dans leurs projets artistiques, littéraires ou numériques.

Au début de l'été nous avons lancé notre nouveau site internet. La structure, les rubriques et les contenus ont été entièrement revus, afin de proposer aux internautes un site plus moderne, plus pratique et correspondant aux normes actuelles en matière d'accessibilité. A travers ce site, la commune offre désormais aux acteurs associatifs du territoire de communiquer gratuitement sur leurs événements. **Dans le même objectif de donner de la visibilité aux manifestations se déroulant sur notre territoire**, nous avons mis en place des grilles de communication pour calicots sur les sites des Fauchis et de la salle du Bois Guillet.

Dans le domaine de la sécurité, nous avons fait le choix de créer notre propre service de police municipale (qui était jusqu'alors un service partagé avec la commune de St-Julien-de-Concelles). Nous avons ainsi accueilli Stéphane PICHOT, notre policier municipal, en mars dernier. Depuis son arrivée, il a réalisé 150 interventions en 9,5 mois.

La commune est désormais équipée de 18 caméras de vidéo-protection urbaine (place de l'église, place Ste Magdeleine, parking de la mairie et de l'école La Clé des Champs, complexe sportif, salle La Chapelaine et espace Jacques Demy). Les images sont conservées 30 jours dans un local à accès limité. Elles ne sont visionnées que par la police municipale sur réquisition des forces de l'ordre. Les caméras sont rigoureusement paramétrées pour des prises de vue limitées au seul domaine public. Ce déploiement s'inscrit dans une dynamique d'ensemble ; en effet, toutes les communes du secteur sont pourvues de vidéo-protection urbaine ou en voie de l'être.

Toujours en matière de sécurité, nous avons sécurisé le site du Chapitre, après avoir subi une occupation non autorisée du site durant l'été 2024. Le site est désormais clos par des installations qui le sécurisent et réduisent les risques d'occupations non autorisées.

Le recensement de la population de la commune a débuté le 15 janvier et se poursuivra jusqu'au 14 février. Je vous remercie de réserver un bon accueil aux agents recenseurs pour cette opération qui concerne chacun.e et profite à tous. C'est grâce au recensement que petits et grands projets peuvent être pensés et réalisés.

Je tiens également, en tant que présidente de la Communauté de communes Sèvre et Loire, à évoquer la finalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'aménagement du territoire est une compétence au carrefour d'enjeux multi-thématiques : habitat, mobilité, environnement, tourisme, développement économique, agriculture, équipements, services, patrimoine, etc. L'élaboration du PLUi vient fixer concrètement des orientations et des règles en matière d'aménagement pour répondre aux enjeux du territoire. Il reflète l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire à horizon 2035.

La phase d'enquête publique, qui s'est déroulée du 8 septembre au 15 octobre a permis de recueillir les

observations des habitants sur le projet. Celle-ci a été combinée aux retours des Personnes Publiques Associées (PPA). Ainsi, le projet du PLUi, éventuellement modifié, repassera en délibération lors du premier conseil communautaire de 2026 pour être approuvé.

Nous avons pu inaugurer la halte à vélo en juin dernier, véritable point d'entrée de la Communauté de communes et plus particulièrement de Divatte-sur-Loire. Cette aire d'arrêt principal labellisée permet de répondre aux attentes de services des usagers de la Loire à vélo.

Comme vous le savez, je termine mes mandats au mois de mars, ainsi que ma carrière d'élue locale. Le reste du programme 2026 sera à écrire par la nouvelle équipe municipale qui nous succèdera et qui sera élue aux scrutins des 15 et 22 mars prochains.

L'élection municipale est un moment important de notre démocratie ; des choix importants seront à faire pour l'avenir car les enjeux sont majeurs : défi climatique, soutenir nos concitoyens en situation de précarité, défi du vieillissement de la population, maintien du niveau de service public et rénovation des bâtiments. Voter n'est pas un acte anodin mais un devoir. Le vote donne mandat aux élus pour faire des choix et gérer la commune le mieux possible. Après 31 années de mandats municipal et intercommunal je céderai la place à une nouvelle équipe qui saura se saisir de tous ces enjeux.

J'ai été honorée de la confiance que vous m'avez accordée lorsque j'ai été élue maire de La Chapelle Basse-Mer puis de Divatte-sur-Loire. Je me suis efforcée de défendre les intérêts de la commune en proposant des choix parfois difficiles, tout en considérant l'intercommunalité comme nécessaire au développement du territoire au service de toutes les communes. Je garderai d'excellents souvenirs de ces mandats qui n'auraient pu être épanouissants sans le soutien indéfectible des équipes municipales successives et des agents municipaux qui m'ont accompagnée dans les nombreux projets.

Pour conclure, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et ceux - artisans, commerçants, entreprises, associations, habitants et bénévoles - qui s'investissent activement dans la vie de notre commune. J'exprime également ma reconnaissance aux sapeurs-pompiers volontaires, aux secouristes ainsi qu'aux forces de l'ordre, qui œuvrent chaque jour pour la sécurité et le soutien de tous. Je souhaite aussi saluer l'engagement et le professionnalisme des agents municipaux, qui permettent d'assurer un service public de qualité, au plus près des besoins et des attentes des usagers. Je sais pouvoir compter sur leur mobilisation pour relever les défis actuels et à venir auxquels les collectivités seront confrontées, et pour accompagner les futurs élus dans leurs missions.

Je remercie enfin mes collègues élus pour leur implication tout au long de ce mandat. Chacun d'entre eux a œuvré avec sérieux et détermination pour préparer l'avenir de notre commune. Jour après jour, nous contribuons collectivement à son évolution et à l'amélioration de son cadre de vie, et c'est ensemble que nous pourrions continuer à avancer. Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Christelle BRAUD, Maire de Divatte-sur-Loire



Edition 2025 de Débord de Loire : un franc succès

LES actualités



UN NOUVEL ITINÉRAIRE CYCLABLE ENTRE DIVATTE-SUR-LOIRE ET LE LOROUX-BOTTEREAU

Un nouvel itinéraire cyclable sera prochainement aménagé entre Divatte-sur-Loire et Le Loroux-Bottereau. Ce projet s'inscrit dans la politique de développement des mobilités douces portée par la Communauté de communes Sèvre & Loire, avec pour objectifs de sécuriser les déplacements à vélo et de proposer une alternative concrète à l'usage de la voiture sur les trajets du quotidien.

Sur le territoire, près d'un déplacement sur deux concerne une distance inférieure à 3 km, et 61% de ces trajets courts sont encore réalisés en voiture. Long de 3,2 km, ce nouvel aménagement vise à encourager des modes de déplacement plus durables et accessibles à un large public.

La piste cyclable repose ainsi sur un principe de cohabitation entre les différents modes de circulation. La présence ponctuelle d'engins agricoles est possible, tout comme celle de cyclistes et piétons utilisant la piste pour leurs déplacements quotidiens ou de loisirs. Chacun est invité à adapter son comportement aux conditions rencontrées, dans un souci de sécurité et de respect mutuel.

Cet aménagement a vocation à devenir un axe structurant du territoire, conciliant mobilité douce, activités locales et cadre de vie, dans une logique d'équilibre entre les différents usages.

Les élu-e-s ont validé l'attribution des marchés aux entreprises EUROVIA et ESVIA pour la réalisation des travaux (terrassement, voirie, assainissement, signalisation et mobilier urbain).

Le démarrage du chantier est prévu début 2026 pour une livraison estimée en juin 2026. Le coût total de l'opération s'élève à 335 519,89 € TTC. Le projet bénéficie d'un soutien financier du Département de Loire-Atlantique à hauteur de 104 010,80 €, ainsi que de l'État via le fonds vert pour un montant de 119 569,44 €. Le reste à charge pour la Communauté de communes Sèvre & Loire est de 111 939,65 €.



UNE NOUVELLE SOLUTION POUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Afin de favoriser le tri et la valorisation des déchets alimentaires, la Communauté de communes Sèvre & Loire déploie progressivement sur le territoire, et selon les communes, des bornes de collecte dédiées.

Ce nouveau dispositif s'adresse aux habitants en résidence collective ainsi qu'aux maisons de bourg ne disposant

pas de jardin, et vise à simplifier le geste de tri au quotidien.

Accessibles librement 24h/24, ces bornes permettent aux habitants de déposer leurs déchets alimentaires près de leur domicile. Collectés puis compostés, ces déchets seront ensuite revalorisés en agriculture.

Une solution simple et efficace pour encourager le tri à la source et réduire les déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

Tous les déchets issus de la préparation et des restes de repas peuvent être déposés dans les bornes de collecte des déchets alimentaires. Pour vous aider à adopter le bon réflexe, retenez cette règle simple : « dès qu'un aliment provient de la nature, il peut être composté ! ».

Une carte en ligne, accessible depuis le site internet « Déchets » de la Communauté de communes, permet de localiser les bornes de collecte à proximité de votre domicile. Elle est régulièrement mise à jour en fonction de l'avancement du déploiement des bornes sur le territoire.



Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 10 février 2026 à 20h30, à la mairie siège.

Les relevés de décisions du Conseil sont affichés dans les 8 jours qui suivent le conseil et consultables sur le site internet. Le procès-verbal intégral de la séance précédente est consultable sur Internet.



Influenza aviaire : la Préfecture prend des mesures

Face à l'urgence sanitaire liée au développement de l'influenza aviaire, la Préfecture de Loire-Atlantique prend des mesures : retrouvez-les dans l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2025 publié sur notre site internet www.divattesurloire.fr.



Naissances

01/12 : Lou KERSAUZE
14/12 : Ilane CHEBBO
17/12 : Noam RACINEUX

Décès

04/12 : Bernard CHAUVET
07/12 : Serge BABIN
07/12 : Odette BREGEON (POIVET)
08/12 : Andrée RENAUD (CLÉMOT)
17/12 : Jean GALLON
21/12 : Josette BABONNEAU (PINEAU)
31/12 : Hélène REDUREAU (BOULET)

LES actualités



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Divatte-sur-Loire vous souhaite une excellente année 2026

Le CCAS vous remercie pour la confiance accordée tout au long de l'année et vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2026.

Nous restons disponibles et à votre écoute au 02 40 33 34 06 ou par mail à l'adresse ccas@divattesurloire.fr.

Emma MORICE qui remplace actuellement Mathilde ACHOUR le temps de son congé maternité partira pour de nouvelles aventures professionnelles le 28 février. Mathilde ACHOUR sera de retour à compter du 2 mars 2026.

2AH – Un partenaire qui vous accompagne pour choisir des assurances adaptées à votre budget

2AH L'Assurance Pour Tous, est un intermédiaire en assurance, agréé Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) qui permet aux particuliers et aux personnes vulnérables d'accéder à des solutions d'assurances complémentaires santé et de biens, adaptées à leurs besoins et à leur budget.

Vous souhaitez diminuer vos frais d'assurances mais vous ne savez pas vers qui vous tourner ? N'hésitez pas à prendre contact avec 2AH au 02 35 76 47 20.

Vous pouvez bénéficier d'un comparateur d'assurance santé, habitation, mobilité et autres assurances.

Plus d'informations sur le site : <https://www.2ah-assurance.fr/>

Le CIDFF et la CAF vous accompagnent dans votre nouveau projet

Vous souhaitez reprendre le chemin du travail, vous réorienter ou expérimenter un nouveau projet ?

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et la CAF de Loire-Atlantique vous proposent un accompagnement adapté pour votre nouveau projet.

L'enjeu de ces échanges avec les travailleurs sociaux ? Mieux se connaître sur le plan personnel et professionnel pour se fixer des objectifs cohérents tout en tenant compte de son environnement.

Une réunion d'information est programmée le **mardi 10 février 2026 à 09h30**.

N'hésitez pas à contacter la CAF pour plus d'informations à l'adresse pole-famille@caf4.caf.fr ou au 02 53 55 17 02.

A graphic for the 2026 Municipal Elections. On the left, it says 'ÉLECTIONS MUNICIPALES' with the French flag and '15 et 22 mars 2026'. In the center, there is an illustration of three people standing around a large ballot box. On the right, there are two large pink boxes: the top one says '1er tour 15 mars' and the bottom one says '2d tour 22 mars'. To the far right, there is a logo that says 'Allons Voter!'.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : ÊTES-VOUS INSCRIT.E.S SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit.es sur les listes électorales sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- Jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- Jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.

Vous voulez participer ? Devenez scrutateur !

Le scrutateur participe au dépouillement des bulletins après la fermeture des bureaux. Il joue un rôle essentiel pour garantir la transparence du scrutin.

Vous souhaitez vous porter volontaire, appelez le 02 40 33 34 05 ou écrivez à : mairie@divattesurloire.fr

SAMEDI 21 FÉVRIER : LE MULTIACCUEIL ROULE GALETTE OUVRE SES PORTES

Le multiaccueil Roule Galette ouvre ses portes le temps d'une matinée dédiée aux familles divattaises souhaitant inscrire leur enfant, âgé de 3 mois à 3 ans, en accueil régulier ou occasionnel.

Au programme de cette matinée :

- Découverte et visite de la structure
- Rencontre avec une partie de l'équipe du multiaccueil
- Présentation du projet pédagogique
- Explication du fonctionnement
- Informations sur les modalités de préinscription et d'inscription

Réservation obligatoire au 02 40 03 61 62 ou par mail à petiteenfance@divattesurloire.fr



ÉCOLES : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Ecoles publiques

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026/27 aux écoles La Clé des Champs et Robert Doisneau débiteront le lundi 19 janvier.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie siège ou à demander par mail à : portailfamilles@divattesurloire.fr. Ils sont à retourner complets à l'occasion d'un rendez-vous pris avec le service Familles.

Pour prendre rendez-vous :
02 40 33 33 69 ou portailfamilles@divattesurloire.fr.

Ecole privée Notre-Dame

L'école Notre-Dame accueille les enfants de la TPS (2 ans) au CM2. Les enfants nés avant septembre 2024 peuvent être inscrits dès la rentrée 2026.

Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) peuvent contacter le chef d'établissement, Marie-Laure GUINEL au 02 40 06 33 70 ou 06 99 48 73 91 ou écrire un mail à : ec.ch-basse-mer.notre-dame@ec44.fr.

PONTS DE MAUVES-SUR-LOIRE : DES TRAVAUX AU PREMIER TRIMESTRE

Atlantic'eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique, procède actuellement à des travaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable des communes situées à l'est de la Loire-Atlantique. Les opérations se poursuivront, sauf aléas, jusqu'au 15 avril 2026.

La conduite qui passe actuellement sous les ponts de Mauves (côté aval –Nantes) est vieillissante et présente un risque de casse. Pour assurer la continuité de service, une nouvelle canalisation d'eau potable doit être posée de l'autre côté du pont (côté amont –Angers). D'un diamètre plus important que celle existante, cette conduite permettra d'augmenter la capacité de transfert d'eau potable du sud, depuis l'unité de production d'eau potable de Basse-Goulaine, vers le nord-est du département.

Cette opération majeure entraîne des perturbations de circulation sur les ponts de Mauves durant toute la durée des travaux. La traversée des ponts dans les deux sens est maintenue, grâce à la mise en place d'une circulation en alternat sur une voie.

Pour les piétons et les cyclistes, la passerelle côté amont (Angers) sera fermée durant toute la durée du chantier. L'accès piéton s'effectuera par la passerelle côté aval (Nantes) du pont. Les cyclistes pourront également emprunter cette passerelle en marchant à côté de leur vélo. Sinon, ils devront emprunter la voie de circulation en alternat, avec les automobilistes.

Certaines opérations nécessiteront la fermeture des ponts à toute circulation (y compris piétons et cyclistes) sur les périodes suivantes, de 9h à 16h :

- Une semaine début février 2026 (les dates exactes seront précisées en fonction de l'avancée du chantier) ;
- Une semaine mi-mars 2026 (les dates exactes seront précisées en fonction de l'avancée du chantier).

Une déviation sera mise en place par le pont de Thouaré-sur-Loire.

Plus d'informations sur www.atlantic-eau.fr



VIE ASSOCIATIVE

Si vous souhaitez diffuser une annonce, rendez-vous sur www.divattesurloire.fr ou écrivez-nous à : mairie@divattesurloire.fr avant le 10 février pour une parution dans le numéro de mars.

Tricotons ensemble

L'activité Tricot de l'association se tient au Tiers Lieu le Nid, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les rencontres se déroulent **tous les mardis** à partir de 14h. Ces créneaux sont à vérifier en période de vacances scolaires.

Contact : 06 60 07 75 56

Association de scrabble

Vous aimez jouer au scrabble ? N'hésitez pas à nous rejoindre chaque lundi à l'espace Clareboudt à 14h00.

Contact : 06 37 83 65 21

Club du 3^e âge

Le Club du 3^e âge continue sa route. Rendez-vous tous les **jeudis de 14h à 18h**, à la salle conviviale rue des Jarrys.

Deux réunions inter-cantoniales en mars et en octobre, deux sorties cantonales d'une journée en car, une semaine de vacances en France sur inscription volontaire. Venez nous voir et vous inscrire.

Nous vous offrons nos vœux de bonne et heureuse année pour 2026.

Contact : 06 03 81 50 06

Scrapaddict

Vous avez envie de mettre vos photos en valeur, de découper, patouiller, de construire un album de vos mains ? Venez nous rejoindre **le mardi de 20h à 22h (calendrier sur demande)** à l'espace Clareboudt.

Contact : 06 70 97 39 21
syl.tessier@orange.fr

Club de Palets de La Chapelle Basse-Mer

Le Club de Palets vous donne rendez-vous le **samedi 31 janvier 2026** à la salle Claude Hivert pour son traditionnel concours de palets laiton en doublette (3 palets), organisé à l'occasion des 35 ans du club ! Préinscriptions possibles en ligne sur HelloAsso – Concours Palets La Chapelle-Basse-Mer ou sur place de 13h00 à 13h30. 8€ / joueur. Le concours se déroulera en tableaux principale/consolante, avec 4 parties qualificatives (matchs en 13 points). Tombola – Bar & sandwiches – CB / espèces acceptées

Contact : 06 77 07 61 49

contact.palets.cbm@gmail.com

Suivez l'actualité du club sur Facebook : [paletschapelbassemer](https://www.facebook.com/paletschapelbassemer)

Amicale des Marguilliers

L'amicale des Marguilliers organise son assemblée générale le **samedi 7 février** prochain à la salle municipale La Chapelaine. Au cours du banquet, la convivialité sera de mise et propice aux relations intergénérationnelles. Pour partager cette journée, inscrivez-vous rapidement auprès de : Jean-François Boulet au 06 84 50 69 24 ; Roland Bouchereau au 06 65 12 86 23 ; Paul Pineau au 06 79 80 88 36 ; Gérard Huchet au 06 48 07 77 34. **Les inscriptions seront clôturées le 24 janvier.**

Résultats baromètre vélo 2025

Du **28 février au 3 juin 2025** a eu lieu la quatrième édition de l'enquête du Baromètre vélo dont l'objectif est de mesurer le ressenti des usagers sur leur environnement cyclable. L'association Place au vélo Loire Divatte vous propose une rencontre pour présenter les résultats de cette enquête publiés le 18 septembre : quels sont les principaux enseignements pour les communes de la Communauté de communes Sèvre et Loire, la participation, les notes, retours des usagers... Rendez-vous le **samedi 31 janvier** à 10h salle des Tanneurs au Loroux-Bottereau.

www.barometre-velo.fr/2025/

Contact : contact@placeauvelo-loiredivatte.fr

Bretagne Vivante

Le comptage des oiseaux des jardins est une opération nationale qui vise à recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver. Cette opération aura lieu le samedi 24 et le dimanche 25 janvier. Pour y participer, rendez-vous sur <https://www.bretagne-vivante.org/>

Sainte-Barbe des Pompiers

A l'occasion de la 96^{ème} Sainte Barbe du Centre d'Incendie et de Secours de La Chapelle Basse-Mer le **samedi 21 février**, vous êtes toutes et tous cordialement invités à venir prendre le verre de l'amitié, à la salle municipale « La Chapelaine » à Divatte-sur-Loire, avec les vétérans, l'équipe actuelle et les représentants des centres voisins.es.

- 11 h 00 : discours et remises de grades, suivis du verre de l'amitié.

- 21 h 00 : soirée dansante.

Don du sang

L'association organise un concours de belote sans annonce le **28 février 2026**, dès 13h30. 8€/pers., 1 lot/joueur. Salle du Bois Guillet à Barbechat.

Atelier des bords de l'art

L'atelier propose des cours d'Arts Plastiques pour enfants de 6 à 11 ans tous les mercredis matin. Pour la première semaine des vacances de février quatre stages sont proposés :

- Fabrique ton petit livre Pop-up, pour les 7-10 ans. 3 séances de 2h du 16 au 18 Février de 10h à 12h.

- Masque animal fantastique en papier mâché, pour les 6-10 ans. 3 séances de 2h du 16 au 18 Février de 14h à 16h.

- Dessine ta carte aux trésors, pour les 6-10 ans. Deux séances de 2h du 19 au 20 février de 10h à 12h.

- Masque décoratif en céramique, pour les 6-10 ans. Deux séances de deux heures les 19 et 20 Février de 14h à 16h.

Contact : 06 67 39 98 25 ou par mail à : atelierdesbordsdelart@gmail.com

Suivez l'atelier sur Facebook et Instagram

Cap sport et nature

Cap sport et nature propose des stages à destination des jeunes de 8 à 16 ans : escalade, multisport, activités physiques de pleine nature. Ces stages se tiendront du **16 au 20 février et du 23 au 27 février 2026**

Inscriptions et renseignements : www.capsn.org

L'association Eurojumelages Loire-Divatte

L'association propose un échange franco-allemand pour des jeunes de 14 à 17 ans du **14 au 28 juillet 2026** : 1^{ère} semaine sur les communes de Sèvre et Loire et 2^{de} semaine à Trittau en Allemagne. L'échange est encadré par des animateurs professionnels avec un programme de visites, activités, jeux... L'hébergement se fait dans les familles des participants. Anglais souhaité, allemand non obligatoire. Cet échange est soutenu par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).

Places limitées, inscription dès maintenant auprès de jumelage.loiredivatte@gmail.com.

L'association est également à la recherche d'un.e animateur.trice expérimentée pour encadrer cet échange. Intéressé.e, écrire à jumelage.loiredivatte@gmail.com.

Les Restos du Cœur

Nous recherchons des bénévoles pour participer à la collecte nationale des restos du cœur les **6 et 7 mars** pour assurer des permanences dans différents magasins. Intéressé.e, contactez-nous avant le 15 février : au 02 51 71 97 27 les mardis et mercredi après-midi ou par mail : ad44.loroux@restosducoeur.org

ANNONCES

VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

Association du patrimoine

L'association du patrimoine de La Chapelle Basse-Mer et Barbechat accepte tout document, toutes photos, cartes postales, ouvrages historiques, témoignages, suggestions d'articles... qui pourront contribuer à enrichir et à faire connaître encore un peu plus l'histoire de nos deux communes et de ses habitants. Nous préparons l'année 2026 qui sera certainement très riche en événements. Nous envisageons, entre autres activités, de répertorier l'ensemble des fours à pain en fonction ou « au repos » en bon ou mauvais état sur la commune de Divatte-sur-Loire (La Chapelle-Basse-Mer et Barbechat). Un appel à tous ceux (celles) qui ont connaissance de l'existence de ces fours (documents, photos, plans...). Faites-le nous savoir. Nous envisageons aussi d'en faire le thème des prochaines journées européennes du patrimoine (J.E.P) en septembre 2026. Pour cela, contactez ou écrivez à l'association (coordonnées ci-dessous). Merci à toutes et à tous pour votre participation.

Contact : patrimoinechapelain@gmail.com
Hugues ROY : 06 78 03 54 54
Pascal SOQUET : 06 51 75 39 64

Retrouvez l'association sur
www.patrimoine-divatte-sur-loire.org

Le Télécanthon

L'équipe du Télécanthon est très heureuse de vous annoncer un résultat de 11 088,99 euros grâce à votre grande participation aux manifestations proposées et à votre générosité. Vous avez suivi la devise de cette année : « GRÂCE À VOUS, NOUS AVONS BOOSTÉ NOTRE TÉLÉTHON ». Grâce aux efforts de chacun, la recherche continuera de progresser.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 40^{ème} téléthon national et le 35^{ème} pour nous en 2026.

Toute l'équipe du Télécanthon vous remercie sincèrement.

Banquet Classe 71

Nous vous informons que le banquet de la Classe 71 aura lieu le **4 juin** prochain. Tous les conscrits, les conscrrites, les nouveaux arrivants et leurs époux et épouses nés en 1951 sont concernés par cette invitation. Informations complémentaires et inscriptions au 06 02 24 66 85 ou par e-mail à boulet.rene@sfr.fr.

Nous vous espérons nombreux à cette conviviale journée.

La Classe 71.

PROFESSIONNELS

Restaurant Une table avec plaisir

En ce moment, exposition de Philippe Tacconi jusqu'au **28 février 2026**.

Les RDV « Plaisirs et Découverte » :

Le **vendredi 6 février** à 19h30 : soirée dégustation Créole en partenariat avec Cave & Co.

Le **vendredi 13 février** à 19h : soirée Jeux de Société avec Anne de la boutique le Dé Niché.

Au mois de mars :

- on renouvelle notre partenariat avec la troupe du Théâtre du Point Rouge en proposant un dîner avant sa pièce d'hiver. Réservation uniquement via le site du TPR à partir du 1^{er} février : <https://www.billetweb.fr/shop.php?event=tpr-piece-hiver&session=11110595>

- une exposition des Hibouttes en partenariat avec la médiathèque.

On vous rappelle que le restaurant Une Table avec Plaisir est à votre disposition pour vos déjeuners ou soirées privatisés (association, baptême, retraite, anniversaire...)

Ouvert du lundi au vendredi midi et les samedi midi, soir et dimanche midi à partir de 8 adultes.

Contact : 9 place de l'Eglise, 44450 Divatte-sur-Loire - 06 36 21 45 98
contact@unetableavecplaisir.fr

Pépinières Ripoché

Les pépinières Ripoché vous accueillent lors de leur Fête du Printemps le **vendredi 27 et le samedi 28 mars** de 9h à 18h. Conseils, animations et promotions au rendez-vous.

Plus de renseignements sur
www.pepinieres-ripoche.fr ou
au 02 40 06 33 66

EMPLOI

Dépann'épices

L'épicerie sociale intercommunale Dépan'épices recrute un(e) employé(e) en secrétariat-coordination.

Conditions du poste :

- Temps partiel : 17h30/semaine
- Formation souhaitée : Niveau bac ou BTS ou expérience professionnelle dans le social.
- Missions du poste :
 - Accueil du public physique et téléphonique
 - Tâches administratives : gestion et suivi des dossiers des bénéficiaires
 - Coordination des projets et commissions

Contact : CCAS de Divatte-sur-Loire – 02.40.33.34.00 – ccas@divattesurloire.fr

Travaux divers

Personne équipée et expérimentée propose ses services de travaux en maçonnerie, muret, créations et ouvertures, dalles de béton, enduit traditionnel, pierre de vieux mur, finitions. CESU.

Tél. : 06 74 97 67 36

SAFTI Immobilier

Rejoignez SAFTI Immobilier, rejoignez notre équipe dynamique et innovante ! En tant que manager chez SAFTI, je suis à la recherche de personnes motivées et passionnées par l'immobilier. Expérimenté ou débutant, changement de carrière. SAFTI vous offre une opportunité unique ! Programme de formation complet, outils, accompagnement... Contactez-moi !

Tél. : 06 14 78 30 87 - julien.fradin@safiti.fr

DIVERS

Donne

Donne 30 chaises de réunion, en bois contreplaqué avec pieds en fer avec embout.

Contact : 06 03 81 50 06

Vend

Machine à coudre MERRIT, modèle 163.

Contact : 06 48 84 98 74

Recherche

Vélo demi course en bon état. Prix à discuter suivant l'état. URGENT

Contact : 06 69 09 93 89 aux heures des repas vers 13h ou 19h ou laisser un message si absent

Cours de sport à domicile

Coach sportive diplômée d'Etat de la forme et d'une licence STAPS vous propose à La Chapelle Basse-Mer et alentours des cours de sport personnalisés à domicile : renforcement, cardio, tonicité, abdominaux, rééducation en parallèle d'un kiné, étirements, renforcement du dos, des bras, perte de poids, activités physiques adaptées à vos particularités. Aides de l'Etat à 50%. Paiement CESU ou autres.

Contact : 07 89 06 83 04 ou
aurel.sport@gmail.com



Cinéma Jacques Demy

www.cinema-la-chapelle-basse-mer.fr

11, rue du stade - La Chapelle Basse-Mer - Divatte sur Loire Salle : 02 40 03 63 59



UN MÉDECIN POUR LA PAIX

Documentaire - 1h32

De Tal Barda
Avec Izzeldin Abuelaish

La semaine du film palestinien -
échange après la projection

Vendredi 30 janvier 20h10



LAURENT DANS LE VENT

Comédie dramatique - 1h50

De Anton Bolekdjian, Léo Couture,
Mattéo Eustachon
Avec Baptiste Perusat, Béatrice
Dalle, Djanis Bouzyani

Samedi 31 janvier 20h10



TOM, LE CHAT A LA RECHERCHE DU DOUDOU PERDU

Animation - 1h02

De Erick Verkerk, Joost Van Den Bosch
Avec Burny Bos, Martin Spinhayer

Dimanche 1 février 10h40



SUR UN AIR DE BLUES

Comédie musicale, Drame - 2h13

De Craig Brewer
Avec Hugh Jackman, Kate Hudson,
Ella Anderson

Dimanche 1 février 15h10



NOUVEAUTÉ

Avant-première surprise

Le premier lundi du mois,
venez découvrir un film en
avant-première dans votre
cinéma, sans savoir de quel
film il s'agit.

Lundi 2 février 20h10

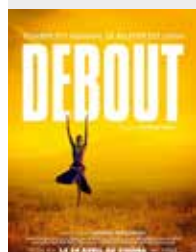


TOUT VA BIEN

Documentaire - 1h26

De Thomas Ellis

Mercredi 4 février 20h10



DEBOUT

Documentaire - 1h28

De Stéphane Haskell
Avec Raphaël Personnaz

Ciné débat avec le réalisateur

Vendredi 6 février 20h10



L'AFFAIRE BOJARSKI

Drame - 2h08

De Jean-Paul Salomé
Avec Reda Kateb, Sara Giraudeau,
Bastien Bouillon

Samedi 7 février 20h10
Dimanche 8 fév. 15h10



FURCY, NÉ LIBRE

Biopic, Drame, Historique,
Judiciaire - 1h48

De Abd Al Malik
Avec Makita Samba, Romain Duris,
Ana Girardot

Dimanche 8 fév. 20h10



LE TEMPS DES MOISSONS (VO)

Drame - 2h15

De Huo Meng
Avec Shang Wang, Chuwen Zhang,
Zhang Yanrong

Lundi 9 février 20h10



FATHER, MOTHER, BROTHER, SISTER (VO)

Comédie, Drame - 1h51

De Jim Jarmusch
Avec Tom Waits, Adam Driver,
Mayim Bialik

Mercredi 11 février 20h10



HAMNET

Drame - 2h05

De Chloé Zhao
Avec Paul Mescal, Jessie Buckley,
Emily Watson

Vendredi 13 fév. 20h10 (VO)
Dimanche 15 fév. 17h30 (VF)



LE MAGE DU KREMLIN

Thriller - 2h25

De Olivier Assayas
Avec Paul Dano, Jude Law, Alicia
Vikander

Samedi 14 fév. 20h10 (VF)
Dimanche 15 fév. 20h10 (VO)

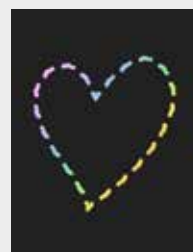


AMOUR APOCALYPSE

Comédie, Romance - 1h40

De Anne Émond
Avec Patrick Hivon, Piper Perabo,
Connor Jessup

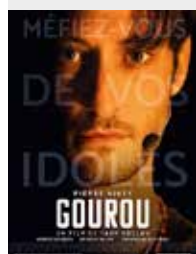
Lundi 16 février. 20h10



COUP DE COEUR SURPRISE POUR LES ENFANTS

A partir de 6 ans

Mercredi 18 fév. 15h10



GOUROU

Drame, Thriller - 2h06

De Yann Gozlan
Avec Pierre Niney, Marion Barbeau,
Anthony Bajon

Mercredi 18 février 20h10
Samedi 21 février 20h10



BISCUIT LE CHIEN FANTASTIQUE

Animation, Comédie, Famille - 1h32

De Shea Wageman
Avec Artus, Owen Wilson, Dawson
Littman

Vendredi 20 fév. 15h10
Dimanche 22 fév. 17h30



NUREMBERG

Drame, Historique - 2h28

De James Vanderbilt
Avec Russell Crowe, Rami Malek,
Richard E. Grant

Vendredi 20 fév. 20h10 (VF)
Dimanche 22 fév. 20h10 (VO)



Demy pour les petits